

part des appels INWATS sont faits par celui qui téléphone mais quand le service interurbain automatique n'est pas disponible, on peut établir la communication avec le système INWATS par l'entremise d'un téléphoniste. Le coût du système Zenith augmente avec le nombre d'appels, et selon la longueur et la distance de chaque appel. A un moment donné, le coût est ordinairement supérieur à celui d'un circuit INWATS permanent auquel s'applique un coût maximal pour un nombre illimité d'appels et pour une période illimitée selon la capacité de ce circuit.

A l'Appendice «B», on compare les frais du service Zenith à l'échelle de la province et ceux du service INWATS à l'échelle de la province lorsqu'il est disponible, en prenant le nombre estimatif d'appels par mois et en donnant les frais comparatifs quand le nombre d'appels est multiplié par 200 et 300 p. 100. A l'Appendice «C», on montre qu'une combinaison des services Zenith et INWATS installée d'un bout à l'autre du Canada coûterait environ \$309,000 qui, lorsqu'on les ajoute au coût estimatif de 38 agents préposés aux demandes se chiffrent à \$325,000 pour donner un total de \$634,000. Nous recommandons cette combinaison.

On reconnaît que le coût de l'un ou l'autre des systèmes accuserait une hausse, due en partie à la croissance démographique et à l'inévitable poussée inflationniste mais surtout à l'usage que font les Canadiens du réseau, qui serait directement lié aux besoins du public en matière d'information.

Bien que l'usage d'un réseau téléphonique présentera presque inévitablement des difficultés au début, une hausse galopante des prix n'en sera pas. Il y aura évidemment un prix initial d'installation couvrant la rémunération des agents supplémentaires qui seront préposés au réseau, mais ce prix ne devrait pas être excessif. En temps utile, quand le volume de communication le justifiera, il faudrait étudier la possibilité d'adopter un taux de base pour un nombre illimité d'appels.

Information Canada demandera à l'Agence des Télécommunications Gouvernementales quel système est le plus économique dans n'importe quelle situation, et obtiendra des renseignements sur la gestion financière et technique permanente du service.

Nous recommandons que le numéro de téléphone d'Information Canada soit imprimé sur la page couverture de chaque annuaire téléphonique. Beaucoup redoutent d'écrire à l'administration et plus encore d'avoir affaire à un bureaucrate. Demander un renseignement par téléphone c'est rester dans l'anonymat, c'est également beaucoup plus rapide et moins intimidant pour ceux dont le niveau d'instruction rend difficile toute communication écrite. Nous ajoutons cependant qu'au cours de la formation des agents préposés aux demandes, il faudrait insister sur la nécessité d'être gentil avec ceux qui veulent vraiment des renseignements ayant trait au gouvernement et de décourager avec fermeté ceux qui ne sont pas sérieux.

Il faudra peut-être un certain temps pour que les gens se familiarisent avec l'idée de faire des appels interurbains, afin d'obtenir des renseignements